

Prédication : Proverbes 31 « La femme de valeur »

Mireille Comte, Sanary, 8 mars 2020

En ce 8 mars, journée internationale des droits de la femme, je me devais de laisser de côté la suite du lectionnaire pour chercher des textes et des documents concernant la situation de la femme dans l'antiquité et, bien sûr, en particulier des textes bibliques. J'espère seulement que vous ne me taxerez pas de parti-pris, car loin de moi cette intention

Comment éviter le parallèle quand l'actualité est aux violences faites aux femmes, sévices corporels, mises en esclavage dans les beaux quartiers de Paris, viols, meurtres : on a même inventé le mot « féminicide » repris en France en 2017

J'ai relu avec vous le portrait de « la femme de valeur », mais bien d'autres textes nous renseignent sur notre condition, mes sœurs, nos droits, nos devoirs, nos privilèges, dans l'Ancien Testament et dans les sociétés contemporaines. Celui-ci, en effet, est plus riche d'informations sur le droit social, la politique, la chose militaire, la religion, la vie quotidienne, que le Nouveau Testament. De plus, bien évidemment, il puise dans un passé plus lointain. La société hébraïque a été largement influencée par les lois et les us de Mésopotamie, Babylone avec le code d'Hammourabi, qui nous reporte dans les années 1793 à 1750 avant Jésus-Christ. Ce recueil de jurisprudence nous intéresse particulièrement puisqu'il a influencé les lois hébraïques, et de même, les Cananéens, les Hittites, et d'autres peuplades par le vecteur de mariages exogamiques, pourtant interdits aux Hébreux, mais quand nécessité fait loi ...

J'ai déjà prêché, ici même, dans un passé pas si lointain, sur « l'émouvant éloge de la femme de valeur » comme la nomme Chouraki, et, en me relisant, je me rends compte à quel point, en si peu de temps, mon regard a changé sur ce texte et ce qu'il nous dit aujourd'hui ! (du coup, vous n'aurez pas deux fois la même prédication). Ma petite-fille, à qui j'en parlais récemment, m'a rétorqué que notre société semble avoir bien régressé. Or, sa mère,

20 ans auparavant, me disait : « une journée de la femme, mais pourquoi faire ??? ». Il est vrai que nos injonctions d'éloignement, nos mesures de protection sont peu, mal ou pas appliquées. Ce n'était pas du tout le cas au temps des patriarches et des matriarches. Il est vrai aussi que dans notre société « égalitaire » et « paritaire » il y a encore des

métiers d'hommes et des métiers de femmes, des libertés pour les hommes, d'autres pour les femmes : or, chez les Hébreux, les femmes pouvaient participer à tous travaux des champs ou autres, dans la limite de leur force physique, sauf dans l'armée, encore qu'il y eut quelques exceptions

Certes, vous allez me dire que je vous parle de la femme de la bonne société, en somme, celle qui a sa propre carte bancaire, qui fait du commerce, qui embauche des hommes ou traite avec eux, qui se lance dans l'immobilier, la viticulture, l'industrie, l'import-export, avec son blog et son i-phone. Elle n'a pas besoin de la signature du mari pour aller à la banque ou chez le notaire, ce qui n'était pas mon cas quand je me suis mariée il y a 50 ans !

Mais ne soyez pas trop sceptiques, car les esclaves et les prostituées, qui, comme disait Jacques Lugbull, « ne sont pas des putes ! » étaient protégées et respectées. Rappelez-vous le jugement de Salomon, une femme sans statut social, une prostituée, pouvait aller réclamer justice au roi, être écoutée, et obtenir raison. Il est trop fort, ce Salomon ! Et quand les manquements à la règle sont punis de mort, on ne badine pas avec l'honneur. Nombre de textes attestent la protection et l'indépendance de la femme. Comme par exemple : En cas de rupture du mariage, lequel est un contrat écrit, la femme repartait chez son père, et même où bon lui semblait, avec sa dot, son douaire, son mohar, son capital, reconstitué au besoin. De plus la femme jouissait d'un respect absolu, dans les mœurs et dans les lois. Or qu'en est-il de nos jours dans bien des pays d'Afrique, du Moyen-Orient, et qui se lève pour protester ???? Et que se passe-t-il chez nous ?

En ce temps-là, les femmes avaient leur maison ou leur tente personnelle, leur mari leur rendait visite, et c'est là, et non dans la maison de l'époux qu'avaient lieu les rencontres amoureuses.

Sachant que les Hébreux étaient très portés sur le sexe, de l'aveu d'historiens rabbins. Or la femme n'était pas pour autant un objet sexuel. Ainsi, la bigamie se justifiait, si l'on peut dire, par la nécessité de laisser la femme tranquille pendant sa période d'impureté mensuelle. Vous le savez, toute société s'articule tout autant autour de ce critère que bien d'autres plus pragmatiques. Et, si l'homme propose, il semble que, bien souvent, la femme dispose.

Alors, ce chapitre des Proverbes a gardé toute son actualité, puisque les maris le lisent dans les synagogues le vendredi soir, à l'entrée du shabbat, pour célébrer les vertus de leurs épouses, et se faire mousser en passant !

Comme si le mérite leur revenait... mais il est vrai que tout le monde ne possède pas cette perle rare.

C'est que nous parlons ici d'une société machiste qui, comme il arrive souvent, est admirative de la femme qui « réussit » et pourrait monter plus haut que son homme... Et si, en plus, elle est belle, elle fait le buzz !

Certes, c'est le panégyrique de la femme au foyer, mais dans une société archaïque, la femme tisse, file, s'emploie aux tâches ménagères, fait elle-même la garde-robe de toute la famille, en plus de ses occupations extérieures et la gestion de son patrimoine personnel, mais tout ça correspond bien aux exigences de son temps, car les épouses et les mères de l'Ancien Testament n'allaient pas chez Kiabi, et ne comptaient pas plus sur Picard pour le repas du soir !

Il faut tenir compte de l'époque pour vous convaincre que la femme au temps de la Bible pouvait être résolument moderne si elle avait du caractère et savait s'imposer. Malgré les entraves de cette société machiste, si elle n'avait pas accès à l'écrit, sauf exception, elle avait l'apanage de la parole, et elle était toujours écoutée. Certains textes attribués à des hommes ont probablement été écrits par des femmes. Voyez, le cantique de Myriam et peut-être aussi le Cantique des Cantiques C'est d'elles que venaient les grandes décisions dont certaines ont changé le cours de l'histoire. N'est-ce pas Sara qui choisit pour Abraham une mère porteuse pour lui faire un enfant par procuration ? La même qui décide qu'Hagar partira avec son enfant qui risque d'être un rival pour Isaac ?

Relisez l'histoire de Myriam, sœur de Moïse et d'Aaron, vous verrez que le vrai chef, c'est elle : « Je t'ai fait monter du pays d'Égypte et délivré de la maison d'esclavage, dit l'Éternel, et j'ai envoyé au-devant de toi Moïse, Aaron et Myriam », racontera Michée.

Qui se souvient de Déborah ? Je cite : « Déborah qui était une prophétesse, épouse de Lapidoth. C'est elle qui jugeait Israël en ce temps-là. Elle siégeait sous le « palmier de Déborah » entre Rama et Béthel dans la montagne d'Ephraïm, tout Israël venait chez elle pour obtenir justice. » Et nous sommes au XIIème siècle avant l'ère chrétienne. Elle était chef de guerre, la Jeanne d'Arc de l'Antiquité, qui connut bien d'autres prophétesse tout aussi écoutées et respectées.

Mais je vous ai gardé le meilleur pour la fin, une touche de douceur dans une histoire chaotique, où la passion est libérée quand la femme se montre audacieuse et dominante :

« Le Cantique des cantiques » est un chant d'amour indispensable qui fit

dire à Rabbi Aquiba, il y a plus de mille ans, « Le monde n'avait ni valeur ni sens avant que le poème des poèmes fût donné à Israël »

Cette ronde des amants qui se cherchent, se séduisent, s'attirent irrésistiblement, s'aiment passionnément, nous décrit une fiancée hardie, audacieuse, qui prend des risques et les devants en amour, impudique, non, assumée, oui, et gardienne de la tradition. C'est elle qui pérennise le destin d'Israël, elle qui donne la vie et elle seule qui peut transmettre la religion hébraïque.

« Sur mon lit, au long de la nuit, je cherche celui que j'aime.

Je le cherche mais ne le rencontre pas.

Il faut que je me lève et que je fasse le tour de la ville.

Dans les rues et sur les places, que je cherche celui que j'aime.

Je le cherche mais ne le rencontre pas.

Ils me rencontrent, les gardes qui font le tour de la ville.

« Celui que j'aime, vous l'avez vu ? »

A peine les ai-je dépassés que je rencontre celui que j'aime,

je le saisis et ne le lâcherai pas, que je ne l'aie fait entrer chez ma mère, dans la chambre de celle qui m'a conçue »

L'amoureuse, encore pure jeune-fille, n'a pas peur de sortir seule la nuit, sans permission, les gardes ne l'interceptent pas, personne ne l'agresse. Et quand elle trouve l'objet de sa passion, elle ne lui demande pas ce qu'il fait dehors si tard, mais le tient ferme jusqu'à la chambre de sa mère, et c'est lui qui a intérêt à être consentant.

Mais après tant de belles paroles pour enjôler la belle, après tant de duos passionnés, sensuels, érotiques, impossible de reculer.

La fausse pudeur commence au Moyen-âge, sous la férule de la très sainte mère l'Église et les vils et traîtres séducteurs apparaissent encore plus tard dans les opéras de Verdi.

En conclusion, je dirai, mes sœurs, restons nous-mêmes, libres, autonomes et déterminées. Mais prions et agissons dans notre sphère pour que toutes les femmes soient aimées, respectées, protégées, que tous les hommes soient aimants, respectueux, protecteurs.

Pour chaque femme qui meurt sous les coups de son mari, le Christ est crucifié encore et encore. Mais chaque amour qui s'épanouit sans violence, dans le respect et la tendresse, est une résurrection.

Amen

Mireille COMTE